



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 MAI 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 mai 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 mai 2009

PROJETS PASSEPORT ENFANTS C.A.F. 2009

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
25 mai 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Nicole IZORE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Nathalie BEGUIER -

ENSEIGNEMENT

PROJETS PASSEPORT ENFANTS C.A.F. 2009

Monsieur Patrick DELAUNAY Conseiller Municipal Délégué Spécial expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans une société où le départ en vacances constitue un modèle social pour la majorité des enfants, ne pas partir peut représenter une forme d'exclusion.

La Caisse d'Allocations Familiales évolue aujourd'hui avec des enveloppes limitatives. Néanmoins, consciente des enjeux et des apports éducatifs que représente le départ en vacances pour un enfant, elle souhaite revisiter sa politique en ce domaine.

La C.A.F. lance donc un appel en direction des organisateurs de séjours de proximité. Les organisateurs devaient déposer leurs dossier de candidature pour le 20 mars 2009 au plus tard, la C.A.F s'engageant à répondre avant le 20 avril.

Cet appel à projet s'adresse aux organisateurs d'un séjour d'une durée minimum de 5 jours, se déroulant pendant les congés scolaires de l'été 2009.

Les projets de séjours concernés sont :

- des Francos Juniors à la Mer (Fouras 17)
- à la Découverte du Ciel (Maisoncelles du Maine 53)
- à la conquête des Landes (Bombannes 33)

Le dispositif et les appels à projets sont présentés en annexe.

Une aide supplémentaire de la C.A.F. va être attribuée à la Ville au titre du dispositif Passeport Enfants . Cette aide de 200 € sur le coût du séjour individuel doit bénéficier aux familles aux Q.F. inférieurs à 550 pour un ou plusieurs enfants participant à un des trois séjours proposés par les Centres de Loisirs municipaux.

Il est donc proposé de réduire les tarifs de 75 % pour les QF de 1 à 4 (inférieurs à 550) Niort et hors Niort.

Pour les Niortais :

QF1	4.75 €	au lieu de	19.00 €
QF2	5.10 €	au lieu de	20.35 €
QF3	5.40 €	au lieu de	21.65 €
QF4 (550)	6.05 €	au lieu de	24.25 €

Pour les hors-Niort :

QF 1	8.05 €	au lieu de	32.25€
QF2	8.60 €	au lieu de	34.45€
QF3	9.15 €	au lieu de	36.50€
QF.4 (550)	10.25 €	au lieu de	41.00€

La recette sera imputée au budget 74-4223-7478.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Autoriser le recouvrement de l'aide financière de la caisse d'allocation familiales et d'adopter les tarifs proposés ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'élu délégué à signer les conventions consécutives aux projets validés par la C.A.F.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
Le conseiller municipal spécial délégué

Signé

Patrick DELAUNAY